

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Poitiers,
Vu les propositions du Président,

DATE DE LA CR	10/01/2018
---------------	------------

DELIBERATION CR N°	THEMATIQUE	OBJET	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CR	OBSERVATION
20180110-1	Colloques	Demandes de soutien Université de Poitiers	Approbation de la limitation du financement UP à 4 000 € pour un colloque exceptionnel et 2 000 € pour un colloque ordinaire et du soutien des 7 premiers dossiers classés par chaque composante. Approbation du réajustement de l'enveloppe disponible à 61 950 €.	10/01/2018		22	Favorable à l'unanimité	
20180110-2	Colloques	Demandes de subvention Région	Approbation de la transmission à la Région des demandes de subvention classées selon l'ordre retenu et sans modification des montants demandés	10/01/2018		22	Favorable à l'unanimité	

Fait à Poitiers, le 11 janvier 2018
Le président de séance

Serge HUBERSON

